Focus - Droit de la science ouverte : comment accompagner les chercheurs dans la diffusion FAIR de leurs données ?

Formation à distance
Dates : 08/12/2026
Durée : 3.30 heures
Publics visés : Toute personne, agent dans l'enseignement supérieur et accompagnant les chercheurs
Lieu de la formation : Plateforme pédagogique de la formation à distance, Enssib , 69100 Villeurbanne
Responsable scientifique : Anne-Laure STERIN Juriste, formatrice en droit d'auteur et droit de l'image
Compétences visées
Savoir s'y retrouver dans toutes ces données : que sont les données « de la recherche », « publiques », « FAIR », « personnelles » ?
Ouvrir les données tant que possible, les fermer autant que nécessaire : panorama des droits bloquant l'ouverture. Droit d'auteur, données personnelles, secret des affaires...
Rendre FAIR toutes les données, même celles qui ne peuvent pas être ouvertes. Jusqu'où anonymiser ou pseudonymiser, comment organiser l'accès, selon quelles modalités.
Quelle licence peut-on appliquer à des données, suivant qu'elles sont ou non ouvrables. Comprendre les licences Etalab et ODbL, licences Creative commons, la mention CC0.
Méthodes pédagogiques

Les stagiaires reçoivent, deux semaines à l'avance, un support détaillé et rédigé qui expose les règles juridiques applicables aux données.

La classe virtuelle aura lieu de 13h30 à 17h. Elles visent l’acquisition de compétences opérationnelles en un temps court (3 heures et demi). Elles se déroulent entièrement à distance, en temps réel.
Une classe virtuelle propose au participant un déroulé pédagogique structuré, alternant des phases d’exposés et des phases de mise en pratique.
Une large part est accordée aux échanges, à l’interactivité avec les participants.
Contenu de la formation
Exemples réels de données et jeux de données, en se demandant successivement :
• lesquelles sont protégées par le droit d'un tiers, lesquelles doivent rester fermées, lesquelles sont ouvrables, lesquelles peuvent être entrouvertes (et pourquoi) ?
• quelle licence choisir pour tel jeu de données, quelle autre licence choisir pour tel autre jeu de données ?
• comment rendre FAIR toutes ces données, où les déposer (entrepôt de données, data paper...) ?
• quelle mention indiquer que l'éventuel réutilisateur devra reprendre pour sourcer ces données ?

Ce sont toutes ces informations qu'il est utile d'expliciter dans le PGD (plan de gestion de données).

Tarifs 105€

Payant pour tous. Gratuit uniquement pour les agents relevant du Ministère de la Culture.

Vos contacts

Claudette Laib et Rafiqua Ibrahim Alifou, Gestionnaires stagiaires - Pôle FTLV
Direction des études et des stages
Tél : +33 (0)4.72.11.44.46
Email : formationcontinue@enssib.fr

Candidater à la formation

Dates de candidature : du 22/10/2025 au 26/11/2026.
Une sélection des participants sera effectuée 2 jours après la clôture des candidatures.